

RCS : AURILLAC
Code greffe : 1501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AURILLAC atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00211
Numéro SIREN : 493 480 321
Nom ou dénomination : BOYER BRECHARD

Ce dépôt a été enregistré le 15/02/2018 sous le numéro de dépôt B2018/000142

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE AURILLAC

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/000142**
n° de gestion : **2006B00211**
n° SIREN : **493 480 321 RCS Aurillac**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Aurillac certifie avoir procédé le 15/02/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

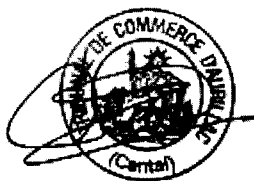
BOYER BRECHARD - Société à responsabilité limitée
1 rue Pasteur 15000 Aurillac -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



121723

Certifié conforme à l'original. la co gérante

Désignation de l'entreprise		SARL BOYER BRECHARD		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		1 rue PASTEUR 15000 AURILLAC		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 9 3 4 8 0 3 2 1 0 0 0 1 4		Néant		*	
		TRIBUNAL DE COMMERCE				Exercice N clos le, 30/09/2017	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		- 9 FEV. 2018					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	608 008	608 008	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	8 753	8 753	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	46 983	30 134	16 849
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	1 000	1 000	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	160	160	
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
	TOTAL (II)		BJ	664 905	BK	38 887	626 017
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
En cours de production de biens			BN	BO			
En cours de production de services			BP	BQ			
Produits intermédiaires et finis			BR	BS			
Marchandises			BT	BU			
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	478 169	53 900	424 269
		Autres créances (3)	BZ	CA	58 135		58 135
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)	CD	CE	35 700		35 700
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	258 398		258 398	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	7 830		7 830	
	TOTAL (III)	CJ	CK	838 234	53 900	784 334	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 503 139	1A	92 787	1 410 352	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL BOYER BRECHARD		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 532 000)			DA	532 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	42 686	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	345 279	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	117 817	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 037 783	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	24 533	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	45 735	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	29 870	
	Dettes fiscales et sociales			DY	196 132	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	7 505	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	68 791	
TOTAL (IV)			EC	372 568		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 410 352		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	367 612
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL BOYER BRECHARD						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 225 169	FH		FI	1 225 169	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 225 169	FK		FL	1 225 169	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	19 286	
	Autres produits (1) (11)					FQ	17	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 244 473
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	257 411	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	25 335	
	Salaires et traitements*					FY	551 939	
	Charges sociales (10)					FZ	230 116	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	5 304
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	19 655
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	9	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 089 772
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	154 700	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 413	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	4 413	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 421	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 421	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 991	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	157 692	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL BOYER BRECHARD		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	104		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	104		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	631		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	631		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(527)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	39 347		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 248 990		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 131 172		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	117 817		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	5 868	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	112 108	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	24 871	obligatoires	A9	87 237
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
				543			
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				88			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion					104		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SARL BOYER BRECHARD**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
						3		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ	1 799	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	616 761	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	18 170	KW		KX	1 748	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	20 566	LC		LD	7 418	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	38 736	LO		LP	9 166	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	1 000	8V		8W	
Autres titres immobilisés					IP	159	IR		IS	1		
Prêts et autres immobilisations financières					IT		IU		IV			
TOTAL IV					LQ	1 159	LR		LS	1		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	658 456	0H		0J	9 168		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		3		4		
				1		2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		C0	1 799	D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV		LW	616 761	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agents, aménagements divers	IU		MM		MN	19 918	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	920	MT	27 064	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	920	NH	46 983	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		0U		M7		0W
		Autres participations		I0		0X		0Y	1 000	0Z
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	160	2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	1 160	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		0K	2 719	0L	664 905	0M		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL BOYER BRECHARD										Néant ☐ *							
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY	1 799		EL			EM	1 799		EN					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	8 753		PF			PG			PH	8 753				
Terrains			PI			PJ			PK			PL					
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ					
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU					
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions		PV			PW			PX			PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC					
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagements divers		QD	8 858		QE	2 312		QF			QG	11 171				
	Matériel de transport		QH			QI			QJ			QK					
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	16 891		QM	2 991		QN	920		QO	18 963				
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT					
	TOTAL III		QU	25 749		QV	5 304		QW	920		QX	30 134				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	36 302		ØP	5 304		ØQ	2 719		ØR	38 887				
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4			
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7			
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3			
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1			
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						NO			
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW					Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY					Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C																	
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8					
Primes de remboursement des obligations									SP			SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SARL BOYER BRECHARD**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	05
		- titres de participation	9U	9V	9X
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	09
	Sur stocks et en cours		6N	6P	6S
	Sur comptes clients		6T	6U	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Y	7A
	TOTAL III		7B	7C	7D
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	7D	7E
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	UH
		- financières	UG	UH	UI
		- exceptionnelles	UJ	UK	UL
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL BOYER BRECHARD										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	478 169		478 169				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	3 305		3 305				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	50 329		50 329				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 547		1 547				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	2 953		2 953				
	Charges constatées d'avance			VS	7 830		7 830				
	TOTAUX			VT	544 135	VU	544 135	VV			
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	24 533		19 577		4 956			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	29 870		29 870						
Personnel et comptes rattachés		8C	31 271		31 271						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	64 475		64 475						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	98 692		98 692					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 693		1 693					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	45 735		45 735						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	7 505		7 505						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	68 791		68 791						
TOTAUX		VY	372 568	VZ	367 612		4 956				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	19 127	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL BOYER BRECHARD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 1 410 352 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 117 818 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 18 700 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 800		1 800	
- Fonds commercial	608 008			608 008
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 753			8 753
Immobilisations incorporelles	618 561		1 800	616 761
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 170	1 749		19 919
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 566	7 418	920	27 065
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	38 737	9 167	920	46 984
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 000			1 000
- Autres titres immobilisés	159	2		161
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 159	2		1 161
ACTIF IMMOBILISE	658 457	9 168	2 720	664 906

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 167	2	9 168
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		9 167	2	9 168
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	1 800	920		2 720
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	1 800	920		2 720

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2017
Éléments achetés	78 340
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	529 668
Total	608 008

Compte tenu de l'évolution de l'activité et des bases de valorisation des clientèles dans notre activité, le fonds commercial n'a pas lieu d'être déprécié au 30/09/2017.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL ADEA AUDIT 15000 AURILLAC	1 000	43 346	100,00	8 118
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 000	1 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	1 800		1 800	
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 753			8 753
Immobilisations incorporelles	10 553		1 800	8 753
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 858	2 313		11 171
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 892	3 352	360	18 963
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	25 750	5 664	360	30 134
ACTIF IMMOBILISE	36 303	5 664	2 160	38 888

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 544 136 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	478 169	478 169	
Autres	58 136	58 136	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 831	7 831	
Total	544 136	544 136	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	18 289
Divers - produits à recevoir	2 953
Total	21 242

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 532 000,00 euros décomposé en 53 200 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 372 569 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	24 534	19 578	4 956	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 871	29 871		
Dettes fiscales et sociales	196 132	196 132		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	53 241	53 241		
Produits constatés d'avance	68 791	68 791		
Total	372 569	367 613	4 956	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	19 127			
(**) Dont envers les associés	45 735			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	390
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	23
Dettes provis. pr congés à payer	27 149
Personnel - autres charges à payer	4 123
Charges sociales s/congés à payer	10 860
Charges sociales - charges à payer	38 320
Etat - autres charges à payer	1 692
Clients - RRR à accorder	6 120
Divers - charges à payer	1 386
Total	90 061

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	7 831		
Total	7 831		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	68 791		
Total	68 791		

Autres informations**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recrutement, .

BOYER BRECHARD

Société À Responsabilité Limitée au capital de 532 000.00 €

Siège social : 1 rue PASTEUR

15000 AURILLAC

493 480 321 RCS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT **SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE** **DU 30 JANVIER 2018**

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017, s'élevant à 117 817.72 €, de la manière suivante :

- | | |
|--|--------------|
| - Un résultat de | 117 817.72 € |
| - Une somme de | 5 890.89 € |
| représentant au moins 5 % du bénéfice, au compte de "réserve légale", | |
| - Soit un bénéfice distribuable de | 111 926.83 € |
| - Une somme de | 21 546.00 € |
| à titre de dividende prioritaire aux parts numérotées de 1 à 15860 et de 53101 à 53200, soit par part, un montant de 1.35 euros. | |
| - Une somme de | 37 240.00 € |
| à titre de dividende, soit par part, un montant de | |
| 0.70 euros. | |
| - et le solde, soit | 53 140.83 € |
| au compte "Autres réserves" | |

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 juin 2018, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués sont tous éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes versés	Montant par titre	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %	Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle	Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle
30/09/2016	77 938.00 dont dividende prioritaire de 21 546.00	1.06 1.35	77 938.00		0.00	0.00
30/09/2015	77 938.00 dont dividende prioritaire de 21 546.00	1.06 1.35	77 938.00		0.00	0.00
30/09/2014	56 658.00 dont dividende prioritaire de 21 546.00	0.66 1.35	56 658.00		0.00	0.00

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme

La Gérance